

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023, La Poste assure le service de portage des repas à domicile sur le territoire de Lamoura.

Les repas sont préparés par la Cuisine Centrale de Lons Le Saunier (SICOPAL).

La livraison est effectuée au domicile du bénéficiaire chaque matin avant 12h30, selon le planning ci-dessous, hors jours fériés :

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
Livraison des repas	Repas du <b>Lundi</b>	Repas du <b>Mardi</b> et du <b>Mercredi</b>	Repas du <b>Jeudi</b>	Repas du <b>Vendredi</b> , du <b>Samedi</b> et du <b>Dimanche</b>

Les repas sont conditionnés selon le principe de la liaison froide.

➤ **Composition des menus :**

↳ Midi :

- 1 entrée
- 1 plat protidique (viande ou poisson)
- 1 légume (vert ou féculent)
- 1 fromage ou 1 yaourt
- 1 dessert
- Du pain

↳ Soir :

- 1 potage

➤ **Prix de la prestation (repas + portage + frais de gestion) pour l'année 2023 :**

↳ 10€ TTC / Jour

Les prix de la prestation sont indexés chaque année le 1<sup>er</sup> janvier, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

LA POSTE établit une facture globale chaque fin de mois à la mairie de LAMOURA, qui refacture les bénéficiaires.

➤ **Périodicités des commandes :**

Le service est à la carte, à savoir que le client choisit le nombre de repas qu'il souhaite recevoir par semaines ainsi que les jours de livraison sur la base du planning prédéfini. Néanmoins, sauf cas particulier, **toute modification** (annulation ou ajout) doit être enregistrée sous **5 jours ouvrables avant le jour de livraison**. Toute prestation alimentaire commandée à cette échéance et non annulée dans les conditions ci-dessus sera livrée et facturée.